



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE DE SAINT CHAMOND dont la population est de 3500 habitants
et plus - Ville de Saint-Chamond (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21420207900015

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC SAINT CHAMOND

M. 14

Décision modificative 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	26
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	30

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques. Les communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



Code INSEE 42207	Ville de Saint-Chamond BUDGET PRINCIPAL	Publié le ID : 042-214202079-20231204-DL20230148-DE
----------------------------	--	--

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	35969
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	157
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
22246939.00	38328871.00	1075.90	1293.46

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1146.65	1212.00
2	Produit des impositions directes/population	465.53	670.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1311.58	1405.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	379.92	301.00
5	Encours de dette/population	396.08	1018.00
6	DGF/population	320.37	202.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	62.07	62.40
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	90.88	93.40
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	28.97	21.40
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	30.20	72.40

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE**

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	514 372,00	514 372,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		514 372,00	514 372,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	152 120,00	152 120,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		152 120,00	152 120,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	666 492,00	666 492,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	10 634 070,00	0,00	76 400,00	76 400,00	10 710 470,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	27 869 400,00	0,00	100 000,00	100 000,00	27 969 400,00
014	Atténuations de produits	92 000,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00
65	Autres charges de gestion courante	5 777 085,00	0,00	5 880,00	5 880,00	5 782 965,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		44 372 555,00	0,00	182 280,00	182 280,00	44 554 835,00
66	Charges financières	496 000,00	0,00	0,00	0,00	496 000,00
67	Charges exceptionnelles	275 925,00	0,00	22 470,00	22 470,00	298 395,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	148 600,00		0,00	0,00	148 600,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		45 293 080,00	0,00	204 750,00	204 750,00	45 497 830,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	679 080,00		309 622,00	309 622,00	988 702,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 100 000,00		0,00	0,00	3 100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 779 080,00		309 622,00	309 622,00	4 088 702,00
TOTAL		49 072 160,00	0,00	514 372,00	514 372,00	49 586 532,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
---	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		49 586 532,00
--	--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	400 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	440 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 432 650,00	0,00	0,00	0,00	3 432 650,00
73	Impôts et taxes	29 005 900,00	0,00	0,00	0,00	29 005 900,00
74	Dotations et participations	14 795 610,00	0,00	474 000,00	474 000,00	15 269 610,00
75	Autres produits de gestion courante	432 000,00	0,00	0,00	0,00	432 000,00
Total des recettes de gestion courante		48 066 160,00	0,00	514 000,00	514 000,00	48 580 160,00
76	Produits financiers	46 000,00	0,00	0,00	0,00	46 000,00
77	Produits exceptionnels	410 000,00	0,00	0,00	0,00	410 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	150 000,00		372,00	372,00	150 372,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		48 672 160,00	0,00	514 372,00	514 372,00	49 186 532,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	400 000,00		0,00	0,00	400 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		400 000,00		0,00	0,00	400 000,00
TOTAL		49 072 160,00	0,00	514 372,00	514 372,00	49 586 532,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
---	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		49 586 532,00
--	--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 688 702,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
 (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Ville de Saint-Chamond - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le



ID : 042-214202079-20231204-DL20230148-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 073 011,15	0,00	-130 000,00	-130 000,00	943 011,15
204	Subventions d'équipement versées	1 174 522,45	0,00	0,00	0,00	1 174 522,45
21	Immobilisations corporelles	12 577 242,30	0,00	20 000,00	20 000,00	12 597 242,30
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	30 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	280 000,00
	Total des opérations d'équipement	3 273 660,00	0,00	0,00	0,00	3 273 660,00
	Total des dépenses d'équipement	18 128 435,90	0,00	140 000,00	140 000,00	18 268 435,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00	12 120,00	12 120,00	17 120,00
13	Subventions d'investissement	29 400,00	0,00	0,00	0,00	29 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 576 500,00	0,00	0,00	0,00	1 576 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	504 000,00	0,00	0,00	0,00	504 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 114 900,00	0,00	12 120,00	12 120,00	2 127 020,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	20 243 335,90	0,00	152 120,00	152 120,00	20 395 455,90
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	400 000,00		0,00	0,00	400 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	5 110 000,00		0,00	0,00	5 110 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 510 000,00		0,00	0,00	5 510 000,00
	TOTAL	25 753 335,90	0,00	152 120,00	152 120,00	25 905 455,90

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

25 905 455,90

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 741 076,06	0,00	0,00	0,00	2 741 076,06
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 032 584,82	0,00	-577 502,00	-577 502,00	8 455 082,82
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	11 773 660,88	0,00	-577 502,00	-577 502,00	11 196 158,88
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 514 000,00	0,00	0,00	0,00	1 514 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 666 848,61	0,00	0,00	0,00	1 666 848,61
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	430 500,00	0,00	0,00	0,00	430 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	514 000,00	0,00	420 000,00	420 000,00	934 000,00
	Total des recettes financières	4 125 348,61	0,00	420 000,00	420 000,00	4 545 348,61
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	15 899 009,49	0,00	-157 502,00	-157 502,00	15 741 507,49
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	679 080,00		309 622,00	309 622,00	988 702,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 100 000,00		0,00	0,00	3 100 000,00



Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Publié le	VOTE (3)	
					ID : 042-214202079-20231204-DL20230148-DE	III	IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	5 110 000,00		0,00		0,00	5 110 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		8 889 080,00		309 622,00		309 622,00	9 198 702,00
TOTAL		24 788 089,49	0,00	152 120,00		152 120,00	24 940 209,49

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	965 246,41
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 905 455,90
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	3 688 702,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	76 400,00		76 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	100 000,00		100 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 880,00		5 880,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	22 470,00	0,00	22 470,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		309 622,00	309 622,00
Dépenses de fonctionnement – Total		204 750,00	309 622,00	514 372,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	514 372,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 120,00	0,00	12 120,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	-130 000,00	0,00	-130 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	20 000,00	0,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	250 000,00	0,00	250 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		152 120,00	0,00	152 120,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	152 120,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	40 000,00		40 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	474 000,00		474 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	372,00	0,00	372,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		514 372,00	0,00	514 372,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	514 372,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	-577 502,00	0,00	-577 502,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		309 622,00	309 622,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	420 000,00		420 000,00
Recettes d'investissement – Total		-157 502,00	309 622,00	152 120,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	152 120,00
---	-------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	10 634 070,00	76 400,00	76 400,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	1 438 203,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	300 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	1 930 000,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	435 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	75 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	200 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	168 410,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	19 000,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	7 250,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	124 700,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	135 103,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	147 612,80	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	65 947,23	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	21 200,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	45 000,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	100 800,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	479 429,77	0,00	0,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	4 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	969 686,20	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	127 100,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	180 120,00	76 400,00	76 400,00
614	Charges locatives et de copropriété	140 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	55 200,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	270 305,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	27 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 600,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	14 500,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	80 600,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	36 300,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 024 350,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	487 000,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	400,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	62 500,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	32 500,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	159 240,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	11 400,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	33 200,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	50 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	6 200,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	47 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 400,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	295 230,00	0,00	0,00
6237	Publications	5 200,00	0,00	0,00
6238	Divers	9 533,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	19 550,00	0,00	0,00
6256	Missions	2 100,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	23 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	48 300,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	111 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 850,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	68 900,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	140 500,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	14 350,00	0,00	0,00
62873	Remb. frais au CCAS	7 000,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	67 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	200,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	11 400,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	270 000,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	100,00	0,00	0,00
6353	Impôts indirects	900,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	200,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 100,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	8 400,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	27 869 400,00	100 000,00	100 000,00
6218	Autre personnel extérieur	69 850,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	276 920,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	76 630,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	200 100,00	0,00	0,00

510
Vote (4)

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Publié les positions nouvelles (3)	Vote (4)
64111	Rémunération principale titulaires	12 404 200,00	100 000,00	100 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	307 450,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	3 931 100,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	2 369 900,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	709 000,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	74 500,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	236 400,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 769 800,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 972 800,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	134 000,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	274 350,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 300,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	49 500,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 800,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	200,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	600,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	92 000,00	0,00	0,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	91 100,00	0,00	0,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	900,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 777 085,00	5 880,00	5 880,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	11 000,00	0,00	0,00
6518	Autres	32 295,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	373 700,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	1 100,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	18 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	46 300,00	0,00	0,00
6535	Formation	7 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	5 880,00	5 880,00
6553	Service d'incendie	1 604 200,00	0,00	0,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	1 100,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	15 225,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	828 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	1 000 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 831 775,00	0,00	0,00
65888	Autres	7 390,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		44 372 555,00	182 280,00	182 280,00
66	Charges financières (b)	496 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	488 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 000,00	0,00	0,00
6688	Autres	10 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	275 925,00	22 470,00	22 470,00
6714	Bourses et prix	6 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	31 600,00	22 470,00	22 470,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	231 325,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	7 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	148 600,00	0,00	0,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	148 600,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		45 293 080,00	204 750,00	204 750,00
023	Virement à la section d'investissement	679 080,00	309 622,00	309 622,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	3 100 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	3 100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 779 080,00	309 622,00	309 622,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 779 080,00	309 622,00	309 622,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		49 072 160,00	514 372,00	514 372,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	514 372,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	139 430,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	4 252,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	400 000,00	40 000,00	40 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	300 000,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	100 000,00	40 000,00	40 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 432 650,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	55 000,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	5 000,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	40,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	234 020,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	193 000,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	180 000,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	402 200,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	67 000,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	567 600,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	1 250 000,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	25 000,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	165 000,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	176 600,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	112 190,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	29 005 900,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	18 542 200,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	20 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	6 643 540,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	1 499 160,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	676 000,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	135 000,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	150 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	500 000,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	40 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	800 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	14 795 610,00	474 000,00	474 000,00
7411	Dotation forfaitaire	6 040 100,00	0,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	4 828 200,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	508 700,00	0,00	0,00
744	FCTVA	50 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	238 860,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	20 000,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	310 700,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	16 400,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	1 797 850,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	1 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	954 000,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	6 800,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	23 000,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	474 000,00	474 000,00
75	Autres produits de gestion courante	432 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	432 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		48 066 160,00	514 000,00	514 000,00
76	Produits financiers (b)	46 000,00	0,00	0,00
7688	Autres	46 000,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	410 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	20 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	60 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	330 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	150 000,00	372,00	372,00
7816	Rep. prov. dépréc. immos corpo. et incor	0,00	372,00	372,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	150 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		48 672 160,00	514 372,00	514 372,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	400 000,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	230 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	170 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		400 000,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Publi- cations nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	49 072 160,00	514 372,00	514 372,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	514 372,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 073 011,15	-130 000,00	-130 000,00
2031	Frais d'études	712 730,35	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	13 240,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	87 040,80	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	260 000,00	-130 000,00	-130 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	1 174 522,45	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	166 440,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	702 952,42	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	108 530,03	0,00	0,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	196 600,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	12 577 242,30	20 000,00	20 000,00
2111	Terrains nus	71 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 889 712,08	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	166 662,64	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	50 400,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	150 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	5 700 960,29	0,00	0,00
2138	Autres constructions	200 000,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	110 000,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	346 571,69	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	807 532,22	-250 000,00	-250 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	11 242,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 553 108,75	-150 000,00	-150 000,00
2161	Oeuvres et objets d'art	31 887,28	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	191 700,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	78 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	182 559,35	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	35 906,00	420 000,00	420 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	30 000,00	250 000,00	250 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	30 000,00	250 000,00	250 000,00
1042	Opération d'équipement n° 1042 (5)	0,00	0,00	0,00
1050	Opération d'équipement n° 1050 (5)	3 273 660,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		18 128 435,90	140 000,00	140 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	12 120,00	12 120,00
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	12 120,00	12 120,00
13	Subventions d'investissement	29 400,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	29 400,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 576 500,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 567 500,00	0,00	0,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	9 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	504 000,00	0,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	504 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 114 900,00	12 120,00	12 120,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		20 243 335,90	152 120,00	152 120,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	400 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	400 000,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	400 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	400 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	5 110 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	5 110 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		5 510 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		25 753 335,90	152 120,00	152 120,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
		=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	152 120,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 741 076,06	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	853 750,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	14 783,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	1 300 000,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	79 682,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	25 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	250 325,06	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	28 070,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	189 466,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 032 584,82	-577 502,00	-577 502,00
1641	Emprunts en euros	9 032 584,82	-577 502,00	-577 502,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		11 773 660,88	-577 502,00	-577 502,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 180 848,61	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 184 000,00	0,00	0,00
10223	TLE	30 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	300 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 666 848,61	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	430 500,00	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	430 500,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	514 000,00	420 000,00	420 000,00
Total des recettes financières		4 125 348,61	420 000,00	420 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		15 899 009,49	-157 502,00	-157 502,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	679 080,00	309 622,00	309 622,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	3 100 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	180 000,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	7 000,00	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	250 000,00	0,00	0,00
28041513	GFP rat : Projet infrastructure	10 000,00	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	150 000,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	180 000,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	3 000,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	15 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	65 000,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	25 000,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	12 000,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	12 000,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	28 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 130 000,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	164 000,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	10 000,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	2 000,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	180 000,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	65 000,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	220 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	130 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	90 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	22 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	150 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 779 080,00	309 622,00	309 622,00
041	Opérations patrimoniales (9)	5 110 000,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 11/12/2023
 Reçu en préfecture le 11/12/2023
 Publié le 11/12/2023
 ID : 042-214202079-20231204-DL20230148-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2031	Frais d'études	5 110 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		8 889 080,00	309 622,00	309 622,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		24 788 089,49	152 120,00	152 120,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	152 120,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1042 (1)

LIBELLE :

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 077 356,30	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	33 580,83	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	33 580,83	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 043 775,47	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 043 775,47	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1050 (1)
LIBELLE : AMELIORATION CADRE DE VIE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	0	20 395 456	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 395 456
- Equipements municipaux (2)		17 093 913	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 093 913
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		1 174 522	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 174 522
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	5 510 000											5 510 000
Total dépenses de l'exercice	5 510 000	20 395 456	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 905 456
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	5 510 000	20 395 456	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 905 456

RECETTES

Total recettes de l'exercice	8 210 000	16 730 209	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 940 209
RAR N-1 et reports	0	965 246	0	0	0	0	0	0	0	0	0	965 246
Total cumulé recettes d'investissement	8 210 000	17 695 456	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 905 456

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	3 100 000	46 486 532	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49 586 532
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	3 100 000	46 486 532	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49 586 532

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	49 586 532	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49 586 532
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	49 586 532	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49 586 532

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		5 510 000	20 395 456	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 905 456
Dépenses réelles		0	20 395 456	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 395 456
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	17 120	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 120
13	Subventions d'investissement	0	29 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 400
16	Emprunts et dettes assimilées	0	1 576 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 576 500
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	943 011	0	0	0	0	0	0	0	0	0	943 011
204	Subventions d'équipement versées	0	1 174 522	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 174 522
21	Immobilisations corporelles	0	12 597 242	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 597 242
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	280 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	280 000
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	504 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	504 000
Opérations d'équipement		0	3 273 660	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 273 660
1050	AMELIORATION CADRE DE VIE	0	3 273 660	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 273 660
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>5 510 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>5 510 000</i>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400 000
041	Opérations patrimoniales	5 110 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 110 000

RECETTES

Total recettes investissement		8 210 000	16 730 209	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 940 209
Recettes réelles		0	15 741 507	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 741 507
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	934 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	934 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	3 180 849	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 180 849
13	Subventions d'investissement	0	2 741 076	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 741 076

Ville de Saint-Chamond - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023



Publié le 042-214202079-20231204-DL20230148-DE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	8 455 083	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 455 083
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	430 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	430 500
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	8 210 000	988 702	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 198 702
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0	988 702	0	0	0	0	0	0	0	0	0	988 702
040	Opérat° ordre transfert entre sections	3 100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 100 000
041	Opérations patrimoniales	5 110 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 110 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		3 100 000	46 486 532	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49 586 532
Dépenses réelles		0	45 497 830	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 497 830
011	Charges à caractère général	0	10 710 470	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 710 470
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	27 969 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 969 400
014	Atténuations de produits	0	92 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	92 000
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	5 782 965	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 782 965
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	496 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	496 000
67	Charges exceptionnelles	0	298 395	0	0	0	0	0	0	0	0	0	298 395
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	148 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	148 600
	Dépenses d'ordre	3 100 000	988 702	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 088 702
023	Virement à la section d'investissement	0	988 702	0	0	0	0	0	0	0	0	0	988 702
042	Opérat° ordre transfert entre sections	3 100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 100 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Ville de Saint-Chamond - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Publié le	9	ID : 042-214202079-20231204-DL20230148-DE
											services urbains, environnement	économique	

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	49 586 532	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49 586 532
Recettes réelles		0	49 186 532	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49 186 532
013	Atténuations de charges	0	440 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	440 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	3 432 650	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 432 650
73	Impôts et taxes	0	29 005 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 005 900
74	Dotations et participations	0	15 269 610	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 269 610
75	Autres produits de gestion courante	0	432 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	432 000
76	Produits financiers	0	46 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 000
77	Produits exceptionnels	0	410 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	410 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	150 372	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 372
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>400 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>400 000</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>400 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>400 000</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.